Siège départemental,

11 avenue Edouard VII, 64000 Pau

☎: 06-85-34-15-07 **☎**: 07-79-67-61-56

INFOS 64

SCANNEMOI



Mail: snes64@bordeaux.snes.edu

Site internet: https://bordeaux.snes.edu/-Snes-Pyrenees-Atlantiques-.html

Pau, le 12 septembre 2022

Instances administratives : Comité Technique Spécial Départemental et Comité Départemental de l'Éducation Nationale

Ces deux instances se sont tenues lundi 5 septembre. Le SNES-FSU y est présent.

Le CTSD, présidé par le DASEN est une instance paritaire et traite des postes, des effectifs, des moyens.... tant pour le premier que pour le second degré. En l'occurrence, il s'agissait de procéder aux ajustements de rentrée. Il y en eut à la marge dans le premier degré et aucun dans le second degré. Aucun apport significatif de moyens pour lutter contre les sureffectifs, les inégalités sociales de réussite scolaire et surtout le Dasen ne souhaite pas répondre aux questions posées. Il nous renvoie à une réunion hors des instances, qui ne permettra pas n'intervenir sur les moyens, les postes, mais uniquement de faire un état de lieux.

Le CDEN, présidé par le Préfet, se déroule avec la participation d'élu-e-s du département, dont certain-e-s ont dénoncé l'insuffisance des moyens de nombre d'écoles et de collèges. Pour le second degré, il traite uniquement des collèges (bâtiments, travaux, transport scolaire...). Nous avons vivement dénoncé la modification en urgence de la capacité d'accueil du collège Villa Fal de Biarritz (cf circulaire précédente) qui ne résoud en rien le problème de fond soit la nécessité de revoir la sectorisation entre les deux collèges publics biarrots.

Rentrée et mobilisation dans notre département

Au collège Argia de Mauléon, la mobilisation de la communauté éducative (parents et enseignant-e-s) se poursuit- blocage du collège ce lundi par les parents-, pour obtenir l'ouverture d'une 4ème classe de 5ème, de façon à baisser les effectifs en dessous de 30. Une délégation de parents sera reçue demain par le DASEN adjoint.

Une action au collège A. Camus de Bayonne se profile cette semaine sur les mêmes questions des effectifs et des moyens alloués à cet établissement REP.

Aux Cordeliers d'Oloron Ste-Marie , on déplore toujours des classes de 6ème à plus de 28 élèves, sans aucune heure à effectifs réduits, des classes de 3ème à 30 élèves et plus.

Au lycée St Cricq de Pau, la réouverture d'une classe a enfin eu lieu le 30/08 alors que cette classe avait été fermée en juin. A l'occasion de cette absurde gestion, un collègue avait subi une mesure de carte scolaire. Toutefois, suite à la réouverture de ladite classe, le poste n'a pas été remis en place. Voilà, la gestion en flux tendus, sous contraintes délibérément renforcées de moyens absolument indigents a des conséquences graves sur les postes. Le mépris de la communauté éducative, des collègues, est ressenti très douloureusement.

Ainsi, si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à remplir l'enquête de rentrée élaborée par le SNES académique (même si vous n'êtes pas le S1 de votre établissement, ou si vous pensez que quelqu'un l'a peut-être déjà remplie, vous pouvez quand même y répondre). Les réponses sont une source d'information précieuse pour permettre ensuite au SNES-FSU d'intervenir au rectorat et/ou à la DSDEN:

http://enquetes.bdds3bor.info/?enquete=EnqueteS1Septembre

Notons qu'au niveau académique, pour le second degré le rectorat a reçu 2000 candidatures de contractuel-le-s enseignants, et compte en employer environ 1200, dont seulement 1 % de nouveaux. Les disciplines sous tension sont l'anglais et l'espagnol. Veillons à les accueillir et au rectorat à les former pour éviter la déqualification du métier et la fragilisation des personnels.

Concernant les AED, il y a cette rentrée 30 équivalents temps plein de plus dans notre académie à cette rentrée. La Cdisation des AED est pour le moment loin d'être massive : 85, soit un très faible pourcentage du total des AED.

La situation des AESH est très inquiétante. Même si le rectorat affiche une hausse de 200 équivalents temps plein : beaucoup ne souhaitent pas être reconduits, tant les conditions de travail et rémunération sont mauvaises.

Renaud Robert, secrétaire départemental

Carrière

Les avis rectrice des rendez-vous de carrière de l'année 2021-2022 des personnels à gestion déconcentrée (certifié.e.s, PEPS, Co-Psy et CPE) ont été communiqués sur Iprof. Pour les agrégé.e.s, le rectorat est en attente d'un cadrage du ministère avant de les communiquer aux intéressé.e.s.

Dès affichage de l'avis dans Iprof, le délai de **30 jours** pour faire un recours, dans un premier temps gracieux, débute. Le SNES-FSU a écrit à tous ses syndiqué.e.s pour les informer de la procédure. En cas de questions ou pour être conseillé pour l'argumentation de la contestation, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous rappelons que beaucoup de recours aboutissent, en témoigne par exemple la dernière CAPN de contestation des agrégé.e.s à l'issue de laquelle plus de 38 % des collègues avaient un avis « Excellent » pour le rendez-vous de carrière pour l'accès à la hors classe, alors même que les textes fixent officiellement une limite à 30 %. La situation était identique pour les avis « Très Satisfaisant », ce qui fait qu'au final on était largement au-delà du 75 % théorique d'avis au moins « Très Satisfaisant ». Il est donc indispensable de ne pas s'autocensurer : les collègues ayant eu un « Très Satisfaisant » doivent contester pour demander un « Excellent », et ceux ayant eu un «Satisfaisant » doivent demander un « Très Satisfaisant » !

https://bordeaux.snes.edu/Rendez-vous-de-carriere-contester-l-avis-final-du-rendez-vous-de-carriere.html

« La fin de l'abondance » (E. Macron) ?!:

pénuries matérielles

Un petit nombre de chefs d'établissement de Gironde ont demandé aux familles de fournir une ramette de papier pour les photocopies des documents pédagogiques et administratifs!

Il semble également y avoir parfois des inquiétudes sur la facture énergétique de l'hiver prochain prise en charge par les collectivités. Merci de nous tenir au courant des situations de ce genre que vous rencontreriez dans votre établissement. Il ne faut surtout pas rester isolé(s) et subir, mais au contraire diffuser les informations. Ainsi il semble, concernant l'affaire des ramettes de papier, que la rectrice prenne la chose au sérieux, probablement par crainte que cela ne fasse un peu de bruit...

Venue du SNES-FSU 64 dans votre établissement

La section départementale du SNES-FSU compte se déplacer dans de nombreux établissements. Ce sera l'occasion pour les collègues de rencontrer les membres de la section départementale, d'échanger sur les problématiques de l'établissement, de répondre aux questions sur les situations personnelles (carrière, mutations), d'expliquer le rôle du SNES-FSU dans les diverses instances (CTSD, CHSCT, CAPA.....) et également de présenter des élections professionnelles de décembre prochain et tous les changements qui suivront.

Si vous souhaitez notre venue lors d'une heure mensuelle d'information syndicale, n'hésitez pas à nous faire connaître dès maintenant le jour de la semaine et l'heure envisagée, afin que nous puissions nous organiser.

Nous pouvons également passer sur la pause méridienne.

Nous vous rappelons que la première Commission administrative académique, instance de débat de notre syndicat se déroulera à la Bourse du Travail de Bayonne le vendredi 19 septembre de 9 heures 30 à 16 heures : tous les syndiqué.e.s y sont les bienvenu.e.s! Pour cela, déposez auprès du chef.fe d'établissement la convocation reçue ce matin dans vos boîtes mail.